

## **L'Éditorial de Jean-Claude Mailly**

### **«Banques: où sont passés les milliards?»**

Il y a quelques semaines, la Commission européenne s'adressait aux banques centrales nationales de la zone euro (dont la Banque de France) pour leur demander de regarder à quoi avaient été utilisés les deux fois 500 milliards d'euros prêtés aux banques par la Banque centrale européenne.

Ce qui signifie clairement que ces dernières n'ont guère prêté aux États, aux entreprises ou aux particuliers.

Il y a quelques jours, à l'occasion d'un déplacement en Haute-Marne et d'une rencontre avec les employeurs d'entreprises artisanales de différents secteurs, ceux-ci m'expliquaient qu'il était de plus en plus difficile d'être épaulé par les banques et que les garanties exigées par ces dernières (y compris pour des investissements de quelques milliers d'euros) devenaient insupportables.

Ces deux exemples sont révélateurs de la situation de crise actuelle.

De fait, après avoir obtenu la déréglementation et la libéralisation, après avoir été à l'origine de l'éclatement de la crise des subprimes aux États-Unis, après avoir contribué, pour être sauvées et aidées, à accroître l'endettement public, les banques continuent à réclamer de l'aide. C'est par exemple le cas en Espagne aujourd'hui.

D'énormes moyens sont ainsi mobilisés pour soutenir le secteur bancaire, tout en imposant ici et là des plans d'austérité aux populations.

Tout cela justifie l'urgence à régler (ce que réclament aussi nos camarades du secteur bancaire), à revoir en Europe les traités, à permettre, par exemple, à la Banque centrale de prêter aux États, ce qui, dans un premier temps, permettrait de calmer le jeu pour entreprendre une véritable réorientation de la construction européenne.

Et syndicalement, il convient de combattre les politiques d'austérité dans tous les pays et sur le plan européen. C'est d'ailleurs en ce sens que le comité exécutif de la CES a décidé de marquer son opposition au traité sur la stabilité, la coopération et la gouvernance (TSCG).

**Éditorial de Jean-Claude Mailly, Secrétaire général de Force Ouvrière, du mercredi 20 juin 2012**